



# FEUILLE DE ROUTE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Genève, 4 février 2004

UIT – SECTEUR DE LA NORMALISATION  
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**Objet: Erratum 1 (02/2004) à la**

Recommandation UIT-T Y.1261 (12/2002), *Prescriptions et architecture des services vocaux sur réseau à commutation d'étiquettes multiprotocolaires*

Dans la **Figure II.1/Y.1261 – Autres solutions pour les services vocaux sur MPLS**, dans la première solution "voix sur MPLS", supprimer la dernière ligne "Couches AAL 1, AAL 2, AAL 5" comme indiqué ci-dessous:

